Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 18 (1873)

Heft: 23

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

No 23.

Lausanne, le 22 Novembre 1873.

XVIIIe Année.

Sommaire — La remonte de la cavalerie, par le lieut.-colonel féd. Muller.
— Société militaire fédérale. L'administration militaire fédérale peut elle être séparée de l'instruction? Travail présenté à la séance du 17 août, à Aarau, par M. le capitaine fédéral Hegg. (Fin.) — Nouvelles et chronique.

LA REMONTE DE LA CAVALERIE.

Par M. le lieutenant-colonel fédéral MULLER.

En 1871 la société de cavalerie de la Suisse orientale adressa une pétition au Conseil fédéral pour demander que l'Etat se chargeât de la fourniture des chevaux des dragons. Avant de prendre une décision cette autorité dut se préoccuper de savoir s'il était possible de se procurer un nombre suffisant de chevaux de selle; afin d'être renseignée sur ce point elle envoya M. le lieutenant-colonel Muller en mission en Allemagne. Il devait répondre aux questions suivantes :

a) Les chevaux du nord de l'Allemagne conviennent-ils à nos besoins tant civils que militaires, ou devons-nous préférer les races anglaises, hongroises, etc.?

b) Quelles sont les provinces qui fournissent les races répondant le

mieux à nos besoins?

c) A quel âge l'éleveur amène-t-il ses produits sur le marché, et

quels sont les prix moyens des dernières années?

d) Peut-on se procurer en nombre suffisant des chevaux adultes ayant posé récemment, ou serait-il préférable d'acquérir des poulains que l'on élèverait dans un dépôt de remonte?

e) Dans cette dernière alternative fournir un projet détaillé pour

l'organisation du dit dépôt.

Voici comment M. le lieutenant-colonel Muller rendit compte de sa mission :

L'envoi des papiers nécessaires ayant été retardé par diverses cir-

constances, je ne pus me mettre en route que le 24 octobre.

Pour remplir ma mission, j'estimai devoir visiter les dépôts de remonte, les haras provinciaux et les haras centraux, qui me fourniraient les données nécessaires pour répondre aux questions du programme qui m'avait été tracé. Les haras provinciaux renferment en effet tous les producteurs des chevaux de la province, leurs produits sont versés dans les depôts de remonte. Les haras centraux sont les principaux fournisseurs des étalons des haras provinciaux.

Je me proposais en outre de me mettre en relation directe avec

les éleveurs.

Je visitai en premier lieu le dépôt de remonte de Hunnesrück près de Hildesheim en Hanovre.

De là je me rendis au haras provincial de Celle. Le directeur du haras, M. de Unger, eut l'obligeance de m'inviter à un concours de poulinières à Lunebourg, où j'eus en outre l'occasion de voir le 16^{me} dragons. Le commandant du régiment, M. le colonel de Waldow, me

Follow = 15, 16, 12 22,